CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021 Á 20 HEURES SEANCE ORDINAIRE

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Etienne AUJARD, Maire,

Étaient présents : E. AUJARD, J. FONBAUSTIER, JF. CONTENT, S. LAINEZ, Y. GRASON, E. FRANCIERE, F. MOUTON, M. MONTAGNÉ, F. BARNIERS, P. THIRION, E. AUCLAIR, N. PRIN. Absents excusés : M. BORDENET, P. MORIN, M. ARNAUD

- > Achat groupé d'énergie : Le Conseil Municipal décide d'attendre la proposition d'EDF avant de prendre une décision d'achat groupé d'électricité avec la communauté de communes ;
- > Solution alternative au secrétariat du CDG : Le Conseil Municipal décide de recruter un agent administratif à temps non complet au poste de secrétariat de mairie ;
- > Courrier SICTOM : Le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du SICTOM concernant la hausse de la taxe d'ordure ménagère ;
- > Approbation du Pacte de gouvernance CCCB : Le CM approuve le pacte de gouvernance de la communauté de communes :
- > Officialisation du PLUi : le CM donne lecture du courrier de la CCCB annonçant l'officialisation du PLUi ;
- Adressage des rues : Le Maire informe le CM que certaines habitations vont se voir attribuer un numéro et un adressage afin de pouvoir bénéficier de la fibre. Un courrier va être envoyé aux habitations concernées ;
- > Travaux en forêt communale : Monsieur FONBAUSTIER présente le mode d'exploitation de la parcelle n°8 de la forêt communale ;
- > FAR 2022 : Le Maire propose au CM plusieurs projets de travaux entrant dans le cadre du FAR ;
- > Bilan des différentes réunions des commissions : Les délégués font un bilan de diverses commissions :

Divone

- Le Maire informe de l'évolution du lotissement, les travaux devraient débuter en janvier 2022;
- Le Maire donne lecture du bilan des incidents recensés par la brigade de gendarmerie d'Issoudun ;
- Le Maire rappelle que le samedi 16 octobre aura lieu une réunion d'information participation citoyenne;
- Le Maire informe que l'école à projet de renouveler l'animation einque dui a été annulé en début d'année